

TERMINALES ES - L - S

CLASSES COMPLÈTES

INSCRIPTION RÉGLEMENTÉE



OBJECTIF DE LA FORMATION

- Suivre le programme d'une classe complète de terminale ES ou L ou S en vue de préparer les épreuves de l'examen du baccalauréat.



PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Public

- Public issu de la formation initiale.

Prérequis

- Avoir suivi le programme d'une classe de première de la série demandée dans un établissement public ou privé sous contrat d'association.
- Avoir présenté les épreuves anticipées ou bénéficier d'un cas de dérogation.
- Ne pas avoir interrompu sa scolarité pendant plus d'une année scolaire (sauf dérogation).

N.B : Les élèves dont l'interruption de scolarité était indépendante de leur volonté (raison médicale) ou directement liée à leur parcours de formation (stage à l'étranger) sont considérés - sur présentation d'un justificatif - comme n'ayant pas interrompu leur scolarité

- Ne pas tripler la classe de terminale.

CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION

Durée de la formation 9 mois : du 15 septembre au 15 juin.

Dates d'inscription à la formation Du 1^{er} juillet 2018 au 30 novembre 2018

Période de formation L'année scolaire

Début de formation 15 septembre

Accès internet Indispensable

Statut au baccalauréat Candidat scolaire

FORMATION CNED

ORGANISATION DE LA FORMATION

À partir du 1^{er} septembre, et dans un délai de 48 heures après enregistrement de votre inscription, vous disposez d'un accès à votre plateforme de formation CNED360 grâce à l'identifiant personnel et confidentiel remis dès validation de votre inscription.

VOTRE PLATEFORME DE FORMATION VOUS DONNE ACCÈS :

COURS EN LIGNE ET TÉLÉCHARGEABLES	CORRECTION ÉLECTRONIQUE	OUTILS D'ÉCHANGE ET RESSOURCES
<ul style="list-style-type: none">- Cours- Exercices- Devoirs- Fichiers audio en langue- Ressources complémentaires	Notre service de correction électronique permet le dépôt des devoirs écrits et oraux, ainsi que le téléchargement des corrections individualisées et des corrigés types lorsqu'ils existent.	<ul style="list-style-type: none">- Forum entre inscrits- Messagerie- Conseils d'organisation- Planning de travail- Actualités de la formation



Le CNED vous expédie également, en un seul envoi, des cours imprimés à partir de début septembre. Si votre inscription est postérieure à cette date, ces supports vous parviendront dans un délai de 10 jours en France métropolitaine.

Configuration matérielle indispensable pour suivre votre formation en ligne

Vous devez disposer d'une adresse électronique valide et avoir accès à une connexion internet (haut débit recommandé) et à un ordinateur équipé d'un microphone et de hauts parleurs. Veillez à utiliser la dernière version de votre navigateur pour un fonctionnement optimal de la plateforme.

MÉTHODE D'APPRENTISSAGE

Selon les matières, vous disposez :

- de cours théoriques et d'exercices auto-correctifs répartis en séquences d'apprentissage,
- de devoirs à correction individualisée (de 3 à 12 selon les matières). Il n'y a pas de calendrier imposé de remise des devoirs. Vous devez vous organiser pour envoyer avec régularité l'ensemble des devoirs prévus (particulièrement les élèves boursiers soumis aux contrôles d'assiduité).



Cas particulier de l'EPS : Education Physique et Sportive.

L'EPS est une épreuve obligatoire à l'examen du baccalauréat. Vous pouvez vous y préparer en autonomie à partir des documents que nous vous adressons ou en assistant à des cours d'EPS dans un établissement scolaire de votre région qui vous accueillera sous la responsabilité d'un enseignant. Il n'y a pas de notes en EPS au CNED mais si vous pratiquez en établissement, vous bénéficierez d'une appréciation générale.

L'ACCOMPAGNEMENT

- Vous êtes encadré(e) par des professeurs principaux joignables par messagerie et par téléphone qui vous conseillent dans l'organisation de votre travail. Des professeurs tuteurs dans chaque matière sont aussi à votre disposition (aide à la compréhension du cours, des devoirs, conseils méthodologiques).
- MDPH : élèves suivis par la MDPH : des aménagements de scolarité peuvent être étudiés au cas par cas en liaison avec les services académiques.

VALIDATION EN FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

- Le conseil de classe vous délivre un livret scolaire avec avis pour le baccalauréat.

TERMINALES ES - L - S CLASSES COMPLÈTES

LISTE DES MATIÈRES PROPOSÉES

L'inscription en classe complète est soumise au respect du choix des options proposées par le CNED.

— Certains de nos cours ne sont disponibles qu'en téléchargement sur la plateforme de formation (pas de cours imprimés). Ces cours sont repérés dans le tableau ci-dessous par le signe @.

TERMINALE ES		TERMINALE L		TERMINALE S	
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	REF.	ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	REF.	ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	REF.
Philosophie Histoire-géographie Langue vivante 1 Langue vivante 2 Sciences économiques et sociales Mathématiques Éducation physique et sportive @1 Enseignement moral et civique @1	PH00 HG00 (1) (1) SE01 MA01 EP00	Philosophie Histoire-géographie Langue vivante 1 Langue vivante 2 Littérature étrangère en langue étrangère Littérature @2 Éducation physique et sportive @1 Enseignement moral et civique @1	PH00 HG00 (1) (1) (1) FR01 EP00	Philosophie Histoire-géographie Langue vivante 1 Langue vivante 2 Mathématiques Physique-chimie Sciences de la vie et de la Terre Éducation physique et sportive @1 Enseignement moral et civique @1	PH00 HG03 (1) (1) MA02 SP02 SN02 EP00
UN ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ AU CHOIX PARMI	REF.	UN ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ AU CHOIX PARMI	REF.	UN ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ AU CHOIX PARMI	REF.
Mathématiques ou Sciences sociales et politiques ou Économie approfondie	MA04 SE02 SE03	Mathématiques Droits et grands enjeux du monde contemporain ou LV3* ou LCA : latin * ou LCA : grec ancien* ou arts plastiques ou musique	MA01 DR00 (1) LA01 GR01 AP04 MU02	Mathématiques ou Physique-chimie ou Sciences de la vie et de la Terre	MA03 SP03 SN03
ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS COMMUNS SÉRIES ES - L - S : 2 CHOIX MAXIMUM			REF.	REF.	
Arts { soit arts plastiques { soit musique LV3			AP03 MU03 (1)	LCA : latin* LCA : grec ancien*	LA01 GR01

(1) Reportez-vous au tableau des langues ci-dessous pour déterminer les références des langues choisies.

* Un même enseignement de langue ne peut être choisi au titre d'enseignements de statut différent (enseignement obligatoire ou de spécialité ou facultatif).

@1 Cours disponible uniquement en ligne.

@2 La 2^{ème} partie du cours n'est disponible qu'en téléchargement à partir du mois de janvier.

LES RÉFÉRENCES DES LANGUES VIVANTES EN TERMINALES ES - L - S

Le CNED ne propose pas en série L, en enseignement obligatoire au choix, l'option : LV1-LV2 approfondies.

Rappel : Il n'est pas possible de débiter l'étude d'une langue en classe de terminale

Tous les fichiers audio sont disponibles sur la plateforme de formation.

Pour réaliser et envoyer les devoirs oraux obligatoires en langue, vous devez disposer d'un ordinateur équipé d'un microphone et de haut-parleurs.

Épreuve facultative orale de langue « rare » : avant de choisir l'étude d'une langue (autre que allemand, anglais, espagnol, italien), renseignez-vous auprès de votre rectorat afin de vous assurer que vous pourrez présenter cette langue au baccalauréat dans votre académie.

@1 Cours disponible uniquement en ligne.

@3 L'étude de ce cours s'appuie sur un manuel numérique mis gratuitement à votre disposition..

	LANGUE 1	LANGUE 2 DÉBUTÉE EN 4 ^e	LANGUE 3 DÉBUTÉE EN 2 nd e	LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE SÉRIE L
Allemand	AL01 @3	AL01 @3	AL02	AL06
Anglais	AN01 @3	AN01 @3		AN06
Arabe @1	AR01	AR01	AR02	
Chinois	CH01	CH01	CH02	
Espagnol	ES01 @3	ES01 @3	ES02	ES06
Hébreu @1	HE01	HE01		
Italien	IT01	IT01	IT02	
Japonais @1			JA02	
Polonais @1	PL01	PL01		
Portugais	PO01	PO01	PO02	
Russe @1	RU01	RU01	RU02	
Turc @1	TU01	TU01		

TERMINALES ES - L - S CLASSES COMPLÈTES

EXAMEN

INSCRIPTION AU BACCALAURÉAT



Le CNED n'assure pas l'inscription aux épreuves du baccalauréat.

Renseignez-vous sans faute dès septembre auprès du rectorat d'académie ou de l'inspection académique de votre lieu de résidence afin de ne pas laisser passer les dates de clôture des registres d'inscription (parfois début octobre).

- Les candidats inscrits au CNED et présentant un handicap tel que défini à l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles peuvent déposer une demande d'aménagement des conditions de passation des épreuves de l'examen auprès d'un médecin désigné par la CDAPH du département de leur domicile (voir circulaire n°2011-220 du 27 décembre 2011 des Ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche). Pour davantage de précisions, renseignez-vous le plus tôt possible auprès de votre rectorat d'académie.

LE BACCALAURÉAT AVEC BÉNÉFICE DES NOTES

CONDITIONS DE CONSERVATION DES NOTES

- Seules peuvent être conservées pendant 5 ans les notes égales ou supérieures à 10 obtenues aux épreuves écrites, orales ou pratiques, obligatoires et facultatives, du 1er groupe des épreuves de l'examen (sont donc exclues les notes acquises aux épreuves de rattrapage). Le candidat choisit les notes des épreuves qu'il veut conserver (il n'est pas obligé de conserver l'ensemble des notes égales ou supérieures à 10). Il doit se présenter dans la même série et les notes acquises dans les épreuves de spécialité ne peuvent être conservées que spécialité par spécialité.
- Pour plus de précisions, contactez le service des examens de votre rectorat d'académie.

CANDIDATS CONCERNÉS

- Les candidats, inscrits sous statut scolaire ou non scolaire, qui ont échoué à l'examen et qui se représentent dans la même série.
- Les candidats en situation de handicap peuvent aussi être bénéficiaires de la conservation des notes avec d'autres modalités.

ÉPREUVES ANTICIPÉES DE PREMIÈRE

- Certaines épreuves du baccalauréat :
 - français et sciences en séries ES et L,
 - français en série Sont lieu en fin de classe de première. Les résultats obtenus à ces épreuves ne sont valables que pour deux sessions consécutives d'examen. Ils sont pris en compte l'année suivante avec l'ensemble des notes des épreuves du baccalauréat. Les élèves se présentant pour la 3^e fois à l'examen devront à nouveau présenter ces épreuves.
- Si vous n'avez pas présenté ces épreuves et si vous avez moins de 20 ans au 31 décembre de l'année de l'examen, prenez contact avec le service des examens du rectorat de votre académie, avant de vous inscrire au CNED en classe de terminale. Vous devez en effet vous assurer que le rectorat vous accordera bien une dérogation pour présenter ces épreuves en même temps que les épreuves finales du baccalauréat à l'issue de la terminale.



Rappel : Si vous ne relevez pas d'un cas de dérogation, vous ne pourrez pas vous présenter au baccalauréat en juin prochain.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

DATES ET VALIDITÉ DE L'INSCRIPTION

TERMINALES ES – L – S

DATES D'INSCRIPTION	DURÉE DE LA FORMATION	VALIDITÉ DE L'INSCRIPTION
Du 1 ^{er} juillet 2018 au 30 novembre 2018	Jusqu'au 15 juin 2019	Jusqu'au 30 juin 2019
<i>L'inscription est possible après cette date si vous avez été scolarisé en établissement depuis le mois de septembre.</i>	<i>Durée équivalente en établissement scolaire : entre 25 et 28 heures hebdomadaires de cours selon les options.</i>	

PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION

- La photocopie des 3 bulletins trimestriels de la dernière année de scolarité ou, pour une inscription à compter du 2^e trimestre, la photocopie du bulletin du 1^{er} trimestre de l'année scolaire en cours,
- et**
- l'original de l'exeat (certificat de sortie à demander au dernier établissement fréquenté). Si vous étiez scolarisé(e) au CNED en classe complète réglementée l'an passé, vous n'avez pas à le fournir,
 - la photocopie d'une pièce d'identité ou du titre de séjour si vous avez de 16 à moins de 29 ans,
 - *Pour les candidats de moins de 16 ans au jour de l'inscription, l'avis du directeur académique des services de l'éducation nationale pour l'inscription au CNED (document fourni par le CNED).*

TARIFS FRANCE (MÉTROPOLE, OUTRE-MER)

TERMINALES ES – L – S

CLASSE COMPLÈTE À INSCRIPTION RÉGLEMENTÉE

Tarifs applicables jusqu'au 31/03/2019

Vous résidez en France (métropole, outre-mer) pendant votre scolarité



Facilités de paiement
(sans frais)

Réservé au règlement de particuliers
- 5 mensualités entre 450 € et 699€
- 8 mensualités à partir de 700 €

VOUS VOUS INSCRIVEZ À :	VOTRE STATUT ET VOTRE TARIF	
	... ET VOUS ÊTES ÂGÉ(E) LORS DE VOTRE INSCRIPTION AU CNED DE :	
	MOINS DE 16 ANS	16 ANS, À MOINS DE 29 ANS ⁽¹⁾ ET VOTRE SCOLARITÉ N'A SUBI AUCUNE INTERRUPTION SUPÉRIEURE À UNE ANNÉE SCOLAIRE ⁽²⁾
Une classe complète à inscription réglementée du lycée, prise en compte dans le cadre de votre scolarité en formation initiale ⁽³⁾ , et pour laquelle vous n'êtes pas inscrit(e) dans un autre établissement.	Gratuit	995 €

Si vous ne remplissez pas ces conditions, ou si vous ne fournissez pas les pièces et informations demandées lors de votre inscription, vous ne pourrez pas bénéficier d'une inscription réglementée. Consultez sur www.cned.fr notre offre « Années complètes libres » du lycée.

En cas de changement d'adresse après inscription, pour une adresse hors du territoire national, vous devrez régler le tarif correspondant.



Important : si vous demandez une inscription au CNED en raison d'une résidence, d'un séjour ou d'un déplacement à l'étranger durant l'année scolaire, les modalités d'inscription sont spécifiques. Rendez-vous sur www.cned.fr ou contactez nos conseillers.

⁽¹⁾ Les élèves de 16 ans et plus, qui souffrent d'un handicap ou d'un trouble de la santé invalidant empêchant de suivre tout ou partie d'un enseignement en présentiel et nécessitant un aménagement de leur scolarité, peuvent bénéficier de la gratuité des enseignements sur présentation :

- d'un avis de reconnaissance d'un taux d'incapacité par la MDPH,
 - à défaut, d'un projet personnalisé de scolarité (PPS) par lequel l'équipe pluridisciplinaire a reconnu qu'une scolarisation totale en présence est impossible.
- En cas de difficulté, contactez nos conseillers au 05 49 49 94 94 pour plus de renseignements.

Les élèves de 16 ans et plus, recevant des soins médicaux à domicile, peuvent bénéficier de conditions particulières, sur présentation d'un certificat médical de leur médecin traitant ou d'un médecin spécialiste, justifiant l'impossibilité d'être scolarisé en présence pendant un mois minimum. Contactez nos conseillers au 05 49 49 94 94 pour plus de renseignements.

⁽²⁾ Les personnes dont l'interruption de scolarité était indépendante de leur volonté (raison médicale) ou directement liée à leur parcours de formation (stage à l'étranger) sont considérées - sur présentation de justificatif - comme n'ayant pas interrompu leur scolarité. L'inscription au tarif subventionné est possible jusqu'au 31/11/18 pour tout élève ayant interrompu sa scolarité pendant une année scolaire.

⁽³⁾ Les personnes qui exercent une activité professionnelle plus de 20 heures par semaine ou qui sont inscrites sur la liste des demandeurs d'emploi ne relèvent pas de la formation initiale.



**VOUS AVEZ BESOIN DE
JOINDRE UN CONSEILLER
RENDEZ-VOUS SUR NOTRE
PAGE "CONTACTS" SUR CNED.FR**



**CLIQUEZ
POUR VOUS INSCRIRE
DÈS MAINTENANT**

TERMINALES ES – L – S CLASSES COMPLÈTES